

**DELIBERATION N° 68 / 2020**  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE du 26 novembre 2020**

**Sous la présidence de Monsieur Eric ROULOT**

**Présents** : M.ROULOT, M. NEDJAR, Mme MACKOWIAK, Mme GOMEZ, M. FLORIN, Mme EL MANANI, M. DADDA, Mme EL HAJOUI, M. BA, Mme BOCK, M. POESSEL, M. PROD'HOMME, Mme LE ROUX, M. RUBANY, Mme DANGERVILLE, M. NITOU SAMBA, Mme BOULET, M. MENIRI, Mme TIZNITI, Mme DIALLO Aïcha, M. OLIVIER, Mme CETINKAYA, Mme NAZEF, M. MAISONNEUVE, Mme DUMOULIN, M. DUPRAT, Mme DIALLO Aminata, Mme LE LEPVRIER, M. MAILLARD, M. BOUTRY, Mme SAINT-AMAUX

**Excusés et ont donné procuration** : M. BOURÉ à M. NEDJAR, Mme SAMBA à M. BOUTRY

**Secrétaire de séance** : Mme NAZEF

**DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**  
**Pôle Aménagement / Affaires Foncières**  
**Objet : Bilan foncier 2019**

Monsieur Nedjar expose :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que, chaque année, le Conseil Municipal est invité à débattre de la politique foncière poursuivie l'année précédente, soit en 2019.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Entendu l'exposé de Monsieur Nedjar,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

- **DE PRENDRE ACTE** du bilan des acquisitions et des cessions d'immeubles réalisées par la Ville de Limay en 2019 et par l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France conformément à la convention d'intervention foncière du 15/11/2019, qui s'établit ainsi :

**Budget Ville :**

- Total des acquisitions : 256 650 euros
- Total des cessions : 258 666 euros

**Etat du foncier bâti et non bâti détenu par l'EPFIF pour le compte de la Commune :**

**Secteur Gare :**

- Montant des opérations à la fin de l'année 2018 : 1 974 997,58 euros
- Montant des opérations de l'année 2019 : 133 262,62 euros
- Solde à la fin de l'année 2019 : 2 108 260,20 euros

**Secteur Centre-Ville :**

- Montant des opérations à la fin de l'année 2018 : 1 659 573,03 euros
- Montant des opérations de l'année 2019 : 382 749,43 euros
- Solde à la fin de l'année 2019 : 2 042 322,46 euros

**Secteur Ferme Turlure :**

- Montant des opérations à la fin de l'année 2018 : 832 662,54 euros
- Montant des opérations de l'année 2019 : 1 559,82 euros
- Solde à la fin de l'année 2018 : 834 222,36 euros

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.



Le Maire,

Eric ROULOT

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois.

ACQUISITION									
Désignation du bien	localisation	référence cadastrale		acquéreur	vendeur	Date de l'acte	montant en Euros	Destination	
		section et n°	surface						
Terrain nu	chemin de l'île - lieudit "Les Saints Georges"	BL 57	3a76ca	COMMUNE DE LIMAY	M. GARNIER	18 février 2019	1 500,00 €	Jardin familial	
Terrain nu	8 rue Edouard Branly	AI 326	42ca	COMMUNE DE LIMAY	M. et Mme PIRIOU	18 février 2019	8 550,00 €	Sente des Capucins	
Terrain nu	6 rue Edouard Branly	AI 324	77ca	COMMUNE DE LIMAY	Mme ARMAND	18 février 2019	4 620,00 €	Sente des Capucins	
Terrain nu	17 rue des Moussets	AI 105	33ca	COMMUNE DE LIMAY	Mme DJAFFAR	18 février 2020	1 960,00 €	Sente des Capucins	
Local commercial	25 rue de Paris / 12 rue de l'Eglise	AS 199 - Lots 122 & 143	213,95 m <sup>2</sup>	COMMUNE DE LIMAY	BNP PARIBAS	13 juin 2019	240 000,00 €	Revitalisation du centre-ville	
Terrains nus	Lieudit "Les Célestins"	A 2466 & 2469	1ha50a69ca	COMMUNE DE LIMAY	Cts Lefébure	10 septembre 2019	-	Bail emphytéotique de 50 ans - consenti à titre gratuit - aménagement d'un parc urbain	
Terrains nus	Lieudit "Les Célestins"	A 2528 & 2468	3ha32a23ca	COMMUNE DE LIMAY	ASL "Les Célestins"	10 septembre 2019	-	Bail emphytéotique de 50 ans - consenti à titre gratuit - aménagement d'un parc urbain	
<b>TOTAL</b>							<b>256 650,00 €</b>		

CESSION												
Désignation du bien	localisation	référence cadastrale		acquéreur	vendeur	Date de l'acte	montant en Euros	origine de propriété				
		section et n°	surface					Précédent propriétaire	Section et n°	Date de l'acte d'acquisition	Prix en Francs	Conditions
Terrain nu	8 bis rue Jacques Louis Duvivier	AR 35	46ca	SCI LES JARDINS DE LIMAY	COMMUNE DE LIMAY	7 janvier 2019	10 000,00 €	Déclaration de vacances d'immeubles sans maître et incorporation dans le domaine privé communal suivant acte reçu par Maître GIOBBINI-FOURREAU, notaire à Limay le 16 mai 2013, dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de Mantes La Jolie le 11 juin 2013, volume 2013 P, numéro 1988				
Terrain nu	24 rue Georges Clémenceau	AT 756 ; 753	9a79ca	SCI DSAGES	COMMUNE DE LIMAY	25 novembre 2019	248 666,00 €	M. BERTIN André et Mme VILLEMANDY Anicette Mme PINARD Odette SNC LE CLOS MANCEAU	AT 447 AT 159 AT 546 & 548	14/09/1984 29/06/1993 25/10/1995	300 000 F 520 000 F 300 000 F	Parcelles réunies pour former la parcelle AT 627. La parcelle AT 627 a fait l'objet de divisions parcellaires
<b>TOTAL</b>							<b>258 666,00 €</b>					

Etat du foncier bâti et/ou non bâti détenu par l'EPFIF pour le compte de  
Limay - secteur Gare

	A fin 2018	2019	A fin 2019
Acquisitions	2 222 356,69 €	130 000,00 €	2 352 356,69 €
Cessions	-267 144,86 €	0,00 €	-267 144,86 €
Coût de portage	19 785,75 €	3 262,62 €	23 048,37 €
Total	1 974 997,58 €	133 262,62 €	2 108 260,20 €

Les coûts de portage correspondent aux frais de géomètre, de gestion (impôts, assurances...), des dépenses de remise en état du sol, des études, diminués des loyers perçus.

Le montant des cessions correspond au prix de revient (coût de portage inclus)

Etat du foncier bâti et/ou non bâti détenu par l'EPFIF pour le compte de

Limay - secteur centre ville

	A fin 2018	2019	A fin 2019
Acquisitions	1 505 718 €	363 269,43 €	1 868 987 €
Cessions	0 €	0 €	0 €
Coût de portage	153 855 €	19 480,00 €	173 335,00 €
Total	1 659 573,03 €	382 749,43 €	2 042 322,46 €

Les coûts de portage correspondent aux frais de géomètre, de gestion (impôts, assurances...), des dépenses de remise en état du sol, des études, diminués des loyers perçus.

Le montant des cessions correspond au prix de revient (coût de portage inclus)

Etat du foncier bâti et/ou non bâti détenu par l'EPFIF pour le compte de

Limay - secteur Ferme Turlure

	A fin 2018	2019	A fin 2019
Acquisitions	828 560 €	4,62 €	828 564,62 €
Cessions	0 €	0 €	0 €
Coût de portage	4 102,54 €	1 555,20 €	5 657,74 €
Total	832 662,54 €	1 559,82 €	834 222,36 €

Les coûts de portage correspondent aux frais de géomètre, de gestion (impôts, assurances...), des dépenses de remise en état du sol, des études, diminués des loyers perçus.

Le montant des cessions correspond au prix de revient (coût de portage inclus)

**delib-68-2020**

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2020-12-03T17-06-07.00 ( MI226909826 )

Identifiant unique de l'acte :

078-217803352-20201203-delib-68-2020-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Bilan foncier 2019

Date de décision : Dec 3, 2020 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine  
3.1. Acquisitions

Acte : delib-68-2020-  
03122020120348.PDF

Groupe émetteur de l'acte :

Préparé

Date 03/12/20 à 17:06

Par STIGER Corinne

Transmis

Date 03/12/20 à 17:06

Par STIGER Corinne

Accusé de réception

Date 03/12/20 à 17:14